



# ETUDE DE SOL

L'étude G12 est obligatoire dans le cadre d'une dommage-ouvrage ou d'une mission de contractant général.

Voici les différentes missions d'étude de sol qu'il existe :

- **Mission Investigations Géotechniques G0 : sondages et essais sur site et en laboratoire**  
Cette première mission possède l'ensemble des moyens et compétences pour exécuter avec soin les sondages, essais et mesures géotechniques in situ et en laboratoire.  
A l'issue de chaque mission, le géotechnicien vous remet un compte rendu factuel d'investigations.
- **Missions d'Etudes géotechniques préalables**
  - **Mission d'étude géotechnique préliminaire de site G11**  
Les ingénieurs réalisent les études préliminaires de site afin d'effectuer une première identification des risques géologiques du site et de définir certains principes généraux d'adaptation d'un projet à ce site.
  - **Mission d'étude géotechnique d'avant-projet G12**  
Dans la cadre d'une mission G12, les géotechniciens calent les hypothèses à prendre en compte au stade de l'avant-projet et définissent certains principes généraux de construction.
- **Mission d'Etude géotechnique de projet G2**  
Le but est de définir les ouvrages géotechniques et les principes de construction dans le but d'approcher les quantités, les délais et les coûts
- **Mission d'Etude géotechnique d'exécution G3**  
L'étude de sol valide les hypothèses géotechniques, réalise le dimensionnement par l'établissement des notes de calculs, élabore les méthodes et conditions d'exécution.  
Dans une seconde phase, le géotechnicien suit la réalisation des travaux sur le terrain: vérification des conditions géotechniques réelles rencontrées en cours de travaux et comparaison aux hypothèses formulées, adaptation du projet si nécessaire, établissement du dossier de fin de travaux et rédaction des recommandations de maintenance des ouvrages géotechniques.
- **Mission de Supervision géotechnique d'exécution G4**  
Le géotechnicien vous accompagne pour valider les méthodes de construction et les adaptations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur.  
A partir d'interventions ponctuelles sur chantier, il vous donnera son avis sur le comportement constaté des ouvrages et sur les propositions d'optimisation ou d'adaptation proposées par l'entrepreneur.
- **Mission de Diagnostic géotechnique G5**  
Le géotechnicien étudie dans le détail et de façon strictement limitative un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques dans le cadre d'une mission ponctuelle, sans aucune implication dans d'autres éléments géotechniques.  
Il peut s'agir d'étudier un point particulier d'un projet en cours d'étude ou de réalisation, ou bien d'établir un diagnostic sur un ouvrage sinistré.